

DELIBERATION

OBJET : Approbation du contrat de partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Provence Fluviale, réuni en Séance Publique le 9 décembre 2025, dans les locaux de l'hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

A décidé :

- d'approuver le contrat de partenariat financier avec la Compagnie Nationale du Rhône ;
- d'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte à signer ce contrat annexé au rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

**La Présidente du Syndicat Mixte
Provence Fluviale**



Mme Danielle MILON

OBJET : Approbation du contrat de partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône

Le 9 décembre 2025, à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de l'hôtel du Département à Marseille et en visio-conférence, sous la présidence de Mme Danielle MILON, M. Lucien LIMOUSIN étant secrétaire de séance et le quorum étant atteint.

PRESENTS :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :
Mme Danielle MILON, (3 voix)

- Mme Martine AMSELLEM, suppléante de Mme Mandy GRAILLON (3 voix)

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- M. Martial ALVAREZ (1 voix).

Représentant de la Communauté Arles-Crau-Camargue-Montagnette

- Mme Clotilde MADELEINE suppléante de Monsieur Jean-Michel JALABERT (1 voix)

Représentant de la Commune d'Arles

- M. Pierre RAVIOL (1 voix).

Représentant de la Commune de Tarascon

- M. Lucien LIMOUSIN (1 voix)

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Mandy GRAILLON,
- M. Didier REAULT
- M. Yves VIDAL
- Mme Corinne CHABAUD

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence

- M. Florian SALAZAR-MARTIN

Représentant de l'ACCM

- M. Jean Michel JALABERT,

Représentant de la Commune d'Arles

- M. Jean Michel JALABERT

Représentant de la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

- Mme Niève CASTEJON
- M. Jérôme BERNARD,

Représentant de la Commune de Martigues

- M. Gaby CHARROUX
- Mme Sophie DEGIOANNI

Représentant de la Commune de Tarascon

- Mme Valérie MARTEL